

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE STATIONNEMENT D'UNE CARAVANE DE CHANTIER Arrêté n°2022/202		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;
VU la délibération 2021/097 en date du 08 novembre 2021 fixant la redevance d'occupation pour des travaux privés avec emprise sur le domaine public ;
VU la demande de prolongation, de la Société Construction Leclercq – Z.A Le Calvaire B.P.15, 14230 ISIGNY SUR MER, afin de prolonger le stationnement d'une caravane de chantier sur le parking de l'entrée rue des Sablonnettes à Ifs, du 30 juillet au 28 octobre 2022 inclus.

CONSIDERANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

- Article 1** La Société Construction Leclercq (n° de SIRET 31544723500047) est autorisée à stationner une caravane de chantier avec une emprise au sol de 12,5 m² sur le parking de l'entrée rue des Sablonnettes, du 30 juillet au 28 octobre 2022 inclus.
- Article 2** La Société Construction Leclercq sera tenue de régler une redevance d'occupation du domaine public communal selon la délibération en vigueur du Conseil Municipal. Le montant de la redevance s'élève donc à 284.38 euros (0.25€/m²/jour) pour la durée fixée.
- Article 3** Un titre de recette sera émis à la SGC de Caen pour le paiement de cette redevance.
- Article 4** Pendant la durée des travaux, la société Construction Leclercq aura la charge de matérialiser l'interdiction de stationner et prendra les dispositions nécessaires pour préserver la circulation des piétons.

Article 5 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Monsieur le Directeur du Pôle Développement Local ;
- Le Pôle Stratégie Ressources Département Financier de la ville d'Ifs ;
- La Société Construction Leclercq.

Fait à Ifs, le 8 septembre 2022

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel Patard-Legendre".

Michel PATARD-LEGENBRE